PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 OCTOBRE 2026

à 18h00 à la mairie de Gresse-en-Vercors

Présents : Rémi GOUBE, Elisabeth MARTIN, Cloé DIMIER, Marc ALGOUD, Frédéric REUMAUX, Bernadette VALLIER, Caroline SAUER, Julia GRASSLER.

Représentés : Michel PECOUL par Cloé DIMIER, Frédéric FROMENT par Rémi GOUBE et Olivier BRIDELANCE par Elisabeth MARTIN.

Secrétaire : Elisabeth MARTIN

Le quorum étant atteint la séance s'ouvre à 18h00.

1/ Approbation des PV des CM du 13 août et du 26 septembre 2026

Approuvés à l'unanimité

2/ Délibérations

- **L'examen de la délibération relative aux redevances Eau et Assainissement est reportée.**
- **Redevances du ski nordique pour la saison hivernale 2026-2027**
  Seules modifications des tarifs par rapport à ceux de 2025-2026 : le prix des cartes annuelles qui augmentent d'un euro pour devenir : carte adulte 62€, carte enfant 31€).
  VOTE : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION
- **Adhésion de soutien à l'association « Hirondelles diables bleus »,**
  Comme pour les associations « Pionniers du Vercors » et « Souvenir français », le maire propose d'ajouter à l'adhésion de 30€ une contribution de soutien de 50€ pour cette association également très active.
  VOTE : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION
- **Subvention à la SAS « le chalet des pistes »,**
  Dans le cadre de l'appel à projets de la Communauté de Communes du Trièves visant à subventionner des projets de professionnels d'amélioration de leur entreprise, un cofinancement public est obligatoire. La SAS le chalet des pistes a donc sollicité la commune. Considérant l'importance pour le village du Sun Valley, le maire propose d'accorder une subvention de 500,00 € pour soutenir auprès de la CdCT le dossier. Cette subvention communale ne sera versée que si le projet est retenu par communauté de communes.
  VOTE : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION
- **Subvention à l'association « Sports Boule Ambition »,**
  le maire explique qu'un habitant de Gresse appartient à ce club d'élite du département. Le conseil souhaitant soutenir et encourager le sport sur notre territoire, il est proposé d'accorder une subvention de 250,00 €.
  VOTE : 10 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION
  (Bernadette Vallier, parente de l'habitant de Gresse en question, s'est abstenue)
- **Horaires d'ouverture du domaine de ski alpin,**
  Modification des horaires du mercredi : ouverture de 9h00 à 16h30 au lieu de 9h00 à 16h00.
  VOTE : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

3/ Informations

Ski nordique : La convention entre les différents acteurs est en cours de finalisation. Des travaux d'entretien ou d'amélioration des pistes ont débuté sur les secteurs de la Glacière et les Fayolles.

Point d'étape projet « Avancer ensemble » : Suite aux travaux menés précédemment au sein du conseil avec les intervenants de l'INRAE et de Human Factor et aux enseignements tirés de la réunion publique de mi-septembre, il a été convenu qu'un travail d'objectivation de la situation globale de la commune devait être mené dans un premier temps au sein de l'équipe municipale (programmé mi-novembre) avant d'envisager une ouverture de

concertation plus large sur l'avenir : cette démarche nécessitera qu'un processus clair soit défini puis mis en place.

Chantier de l'église : Suite à la lettre ouverte de l'association Gresse Choeur à Coeur, le maire indique que la volonté de la mairie n'est pas du tout d'exclure, mais de bien clarifier la place de chacun des différents acteurs -décideurs ou consultatifs- et ainsi éviter au maximum la reproduction de risques de confusion. Il souligne aussi combien l'action de Gresse Chœur à Coeur a été et reste précieuse et l'importance qu'elle puisse poursuivre son action de promotion du projet en étant régulièrement et bien informée des avancées et des éventuels ajustements du chantier. Une réunion en mairie sera vite programmée pour définir au mieux comment cette collaboration s'exercera à l'avenir.

CCAS et réponse médicale : Un premier contact a été pris avec les médecins de la Maison médicale de Monestier-de-Clermont afin de programmer une rencontre de travail ayant pour but d'envisager des solutions d'optimisation de l'accès aux soins pour les habitants et tous les visiteurs séjournant ou passant sur notre commune au fil des saisons : par exemple, l'idée d'une veille médicale à Gresse-en-Vercors en saison sera débattue.

Odyssée verte : L'ONF a été sollicité pour accompagner la commune dans son projet de rénovation, de dynamisation et de mise en valeur de l'Odyssée verte.

Déneigement : Le choix d'externaliser le déneigement des voies communales a été acté. L'équipe technique, en sous-effectif actuellement, travaillera désormais sur : le déneigement des voies piétonnes et des espaces publics, de la caserne des pompiers, de l'école, le dégagement des poteaux incendie et le salage…. Un engin de déneigement « fraiseuse à neige » va être acheté.

4/ Questions ou remarques et réponses

- *Quel sera le coût de l'externalisation du déneigement ?*
  - L'externalisation du déneigement aura bien sûr un coût qui sera prochainement explicité dans le prochain bulletin municipal.
  - Il faudra bien le considérer au regard de deux critères d'amélioration du service général rendu par notre équipe technique qui n'avait pas les moyens jusque-là de faire face à tout en même temps : l'amélioration de la qualité globale de l'ensemble des opérations de déneigement grâce aux moyens supplémentaires déployés ; la possibilité pour nos techniciens de consacrer davantage de temps à d'autres tâches importantes pour le service aux habitants.

- *Quelles sont les améliorations envisagées sur les réseaux d'eau et d 'assainissement ?*
  - Des études de diagnostic sont engagées dans le but de déterminer les actions d'amélioration à mener sur chacun des réseaux. La chasse aux fuites sera une propriété.
  - Il faudra également engager un travail sur la défense incendie.
  - La question de la ressource en eau s'avérant de plus en plus capitale, l'accent devra être mis sur la pédagogie à déployer pour que chacun à sa place joue le jeu d'une utilisation raisonnée.
  - Un travail important a été réalisé sur la facturation de l'eau.

- *Ski nordique*
  - Bien penser à associer à la convention du ski de fond tous les intervenants (le foyer, …..).
  - Côté améliorations organisationnelles et qualité de service, les mesures prises seront explicitées prochainement.

- *Subvention accordée à la SAS Le chalet des pistes : une telle aide à une entreprise privée ne crée-t-elle pas un précédent « dangereux » ?*
  - Le conseil municipal y a réfléchi et a fait le choix d'affirmer ainsi sa volonté d'apporter, d'une façon encadrée, son soutien de principe aux professionnels de la commune.

- *Demande d'informations sur la navette en période de vacances*.
  - Le coût est effectivement important ; nous travaillons à revoir ce modèle pour les prochaines années (itinéraires, fréquentation, horaires, gestion, …).

- *Station de ski et régie : y aura-t-il publication d'un état de situation de de démarrage de la saison, une réunion d'information, un élargissement du CA… ?*
    - Un élu administrateur de l'EPIC répond que l'intention de ses dirigeants est bien de diffuser l'information.

- *Qu'en est-il du festival Bien l'bourgeon 2027 ?*
    - L'organisateur, Mix Arts, a décidé d'annuler l'édition 2027 pour des raisons budgétaires, en effet le festival 2026 a été fortement déficitaire pour diverses raisons qui sont en cours d'analyse.
    - C'est clairement une grosse déception pour les organisateurs et pour la commune.
    - Toutefois, le souhait de tous reste bien qu'une reprogrammation soit rendue possible pour 2028.
    - Dès que Mix'arts aura officiellement communiqué sur cette décision, la municipalité relaiera leur texte.